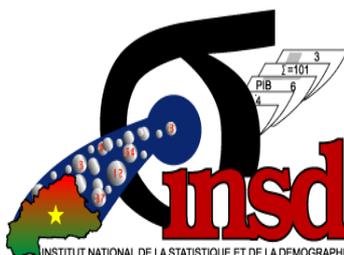


=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE



Principaux résultats de l'études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages en 2021

1. Introduction

Dans le cadre du suivi des politiques publiques, l'Etat burkinabè réalise régulièrement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, des enquêtes sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages. La première enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages a été réalisée en 1994. Par la suite une série d'enquêtes du genre a été réalisée en 1998, 2003, 2009 et 2014. Ces enquêtes ont été réalisées sans coordination avec les autres pays de l'UEMOA. Ce qui rendait difficile la comparabilité des données entre pays, et même parfois d'une enquête à l'autre dans un même pays, car les méthodologies, les protocoles et les périodes de collecte des données différaient.

Compte tenu de l'avantage d'avoir des enquêtes sur la pauvreté et les conditions de vie comparables dans le temps (pour un même pays) et dans l'espace communautaire et, dans le soucis de se conformer aux nouvelles normes internationales en matière de collecte des données sur la consommation nécessaires à l'évaluation de la pauvreté, la Commission de l'UEMOA, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, a lancé en 2017 le programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV) dans l'espace communautaire.

La mise en œuvre du PHMECV a permis de financer la première enquête harmonisée en 2018/2019 et la deuxième en 2021/2022.

La deuxième enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2) est conçue pour que les chiffres soient rigoureusement comparables à ceux de 2018/2019. Pour cela, les mêmes questionnaires ont été utilisés. Les périodes de collecte des données ont été aussi les mêmes (pour éviter l'effet de la saisonnalité sur certaines variables comme la consommation, les revenus et l'emploi).

La présente note vise à présenter les principaux résultats de l'EHCVM-2, les évolutions par rapport à la première enquête et à introduire des éléments explicatifs sur les évolutions constatées afin de permettre une bonne compréhension et utilisation des chiffres sur la pauvreté.

2. Contexte socioéconomique et statistique

Contrairement à la première édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018, la deuxième édition a été réalisée en 2021 dans un contexte socioéconomique et statistique assez différent et qui a certainement impacté les indicateurs de performance en matière de progrès économique et social.

Sur le plan statistique, le Burkina Faso a réalisé en décembre 2019 son cinquième recensement généralement de la population et de l'habitation (RGPH-5). Cette grande opération statistique a permis de mettre à jour plusieurs indicateurs sociodémographiques dont la taille de la population aux niveaux national et des subdivisions administratives du pays. Elle a également permis l'actualisation de la base de sondage nécessaire à l'élaboration des plans d'échantillonnage des enquêtes intercensitaires.

Sur le plan social et sécuritaire, le Burkina Faso connaît depuis septembre 2015 des attaques terroristes sur son sol, occasionnant des morts, des blessés et des personnes déplacées internes (PDI). Ces violences qui frappaient déjà le Mali et le Niger se sont ensuite étendues au Burkina Faso, puis - de manière moins intense - à plusieurs pays du golfe de Guinée. Ces attaques terroristes sont allées crescendo et à la fin de l'année 2021 déjà le Burkina comptait plus d'un million de PDI et environ deux millions de PDI en juillet 2022, date de la fin de collecte des données de l'EHCVM-2. Sur les treize régions que compte le pays, huit sont touchées par les violences terroristes à des degrés variés.

Sur le plan macroéconomique, le Burkina Faso a enregistré un ralentissement économique en 2022 imputable à l'instabilité sociopolitique, à la dégradation de l'environnement sécuritaire et aux conséquences de la crise entre l'Ukraine et la Russie. Ainsi, la croissance économique a ralenti à 1,5 % en 2022, contre 6,7 % en 2021, en raison de la baisse des activités extractives (-13,6 % en 2022, contre 7,3 % en 2021) après la fermeture de certaines mines pour cause d'insécurité. En revanche, les secteurs agricoles (+10,3 % en 2022 contre -12,3 % en 2021) et tertiaire (6,6 % en 2022 contre

13,5 % en 2023) ont soutenu la croissance. Le taux d'inflation s'est accéléré à 14,4 % en 2022 avec le renchérissement des importations de produits alimentaires et pétroliers.

3. Les tendances de la pauvreté entre 2018 et 2021

Une tendance à la hausse de l'incidence¹ de la pauvreté de l'ordre de 1,8 point de pourcentage sur la période 2018-2021 au niveau national. Cette réorientation à la hausse de la pauvreté pourrait être essentiellement due à la hausse des prix, notamment celles des produits alimentaires. Cependant, sans une amélioration des performances économiques et du front sécuritaire, ce phénomène conjoncturel risque de devenir un problème structurel compte tenu des effets cumulatifs de la crise sécuritaire.

Selon les résultats de l'EHCVM-2, le pourcentage de la population se situant en dessous du seuil de pauvreté² s'établit à 43,2% de la population en 2021 contre 41,4% en 2018. Cela correspondant à une hausse de l'incidence de la pauvreté de 1,8 point de pourcentage. Le seuil de pauvreté qui correspond à la dépense annuelle en deçà de laquelle les individus sont considérés comme pauvres est évalué à 247 806 FCFA par personne et par an en 2021. Ce seuil était de 194 629 FCFA en 2018 ; ce qui correspond à une hausse de 27,3% en trois ans, essentiellement due à la hausse des prix des produits alimentaires.

L'analyse selon le milieu de résidence indique que la hausse de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain que dans les zones rurales. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 13,1% en 2018 à 16,6% en 2021 en milieu urbain, soit une hausse de 3,5 points de pourcentage. Par contre, dans le milieu rural, la hausse de l'incidence de la pauvreté est de 1,6 point passant de 51,1% en 2018 à 52,7% en 2021.

Tableau 1 : Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EHCVM-1 (2018)		EHCVM-2 (2021)	
	Incidence P0 (%)	Profondeur ³ P1 (%)	Incidence P0 (%)	Profondeur P1 (%)
Urbain	13,1	3,3	16,6	4,2
Rural	51,1	15,3	52,7	16,1
BURKINA FASO	41,4	12,3	43,2	13,0

Source : INSD, résultats définitifs de l'EHCVM-1 et 2

¹ L'incidence de la pauvreté mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne (seuil) de pauvreté par personne par an.

² Le seuil de pauvreté est le montant annuel minimum de dépense de consommation qu'un individu doit avoir pour être considéré comme non pauvre.

³ La profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) mesure la distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté, en donnant une distance zéro aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté.

La hausse de l'incidence de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une hausse des inégalités. En effet, les inégalités mesurées par l'indice de GINI ont même reculé, passant de 0,386 en 2018 à 0,366 en 2021.

La consommation nominale⁴ par personne est passée de 315 549 F CFA en 2018 à 351 362 F CFA en 2021, soit une hausse de 11,35% (cf. Tableau 2 ci-dessous). Sur la même période, le niveau général des prix a augmenté de 14,0%. Cela correspond à une baisse du pouvoir d'achat des personnes de 23,35% entre 2018 et 2021. C'est cette perte du pouvoir d'achat des individus qui semble expliquer la hausse de l'incidence de la pauvreté malgré une croissance économique moyenne appréciable (5,3% sur la période 2018/2021).

Tableau 2 : Niveau de la consommation (nominale et normalisée⁵) par personne

Domaine	EHCVM-1		EHCVM-2	
	Conso nominale	Conso normalisée ⁶	Conso nominale	Conso normalisée
Burkina Faso	315 549	299 562	351 362	354 170
Milieu urbain	619 469	510 345	558 384	537 023
Milieu rural	210 608	226 781	277 384	288 828
Boucle du Mouhoun	225 529	236 548	250 511	264 431
Cascades	343 677	349 317	318 686	334 914
Centre	786 005	624 566	661 414	623 598
Centre-Est	229 269	230 952	377 679	388 741
Centre-Nord	185 574	198 297	306 665	309 344
Centre-Ouest	215 511	228 535	306 423	320 889
Centre-Sud	291 874	297 553	305 835	315 343
Est	224 597	229 305	255 001	263 481
Hauts Bassins	319 114	303 742	368 274	383 838
Nord	169 003	177 013	231 303	231 533
Plateau-Central	268 693	289 022	282 728	296 414
Sahel	239 490	258 783	215 972	216 947
Sud-Ouest	257 726	269 046	327 942	345 196

Source : INSD, résultats définitifs de l'EHCVM-1 et 2

⁴ La consommation nominale est la consommation brute des ménages évaluée sur la base des prix d'un mois de référence. Elle ne prend pas en compte le différentiel du coût de la vie entre les localités

⁵ La consommation normalisée est la consommation ajustée au coût de la vie dans les régions par rapport à la moyenne nationale ou à une région de référence.

4. Les chiffres de pauvreté selon les régions

La distribution de l'incidence de la pauvreté par région administrative indique une forte incidence de la pauvreté dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Dans ces cinq régions, plus d'une personne sur deux vit en dessous du seuil national de pauvreté. La région du Sahel occupe une place particulière. Jadis parmi les trois régions les moins pauvres du pays avec les régions du Centre et des Cascades, elle est aujourd'hui, de loin, la région la plus pauvre où trois personnes sur quatre (76%) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation particulière de la région du Sahel traduit, sans conteste, l'impact négatif de l'insécurité sur l'économie locale et les conditions de vie des ménages de la région.

Tout comme lors des enquêtes précédentes, la région du Centre est la région la moins pauvre, avec un taux de pauvreté de 8,0% (en hausse de 2,7 points de pourcentage par rapport à 2018). Avec une incidence de la pauvreté évaluée à 34,7%, le Centre-Est est la deuxième région la moins pauvre. Elle remplace à ce rang la région des Cascades qui a une incidence de 36,7% en 2021. La région des Hauts-Bassins qui est la quatrième région la moins pauvre compte 37,4% de pauvres.

Les régions qui ont connu la plus forte hausse de la pauvreté sont également celles qui sont les plus exposées à la crise sécuritaire. L'incidence de la pauvreté a augmenté de 31,9 points dans la région du Sahel, de 16,3 points dans les Cascades et de 8,9 points dans la région de l'Est.

Tableau 3 : Indicateurs de pauvreté selon la région de résidence

Région de résidence	EHCVM-1		EHCVM-2	
	Incidence P0 (%)	Profondeur P1 (%)	Incidence P0 (%)	Profondeur P1 (%)
Boucle du Mouhoun	50,6	14,3	56,1	17,5
Cascades	20,6	5,4	36,9	7,2
Centre	5,3	1,1	8,0	1,5
Centre-Est	53,3	19,7	34,7	9,1
Centre-Nord	60,8	20,0	49,6	14,6
Centre-Ouest	53,9	14,6	44,6	12,6
Centre-Sud	26,1	5,8	44,4	13,3
Est	45,1	11,5	53,9	16,6
Hauts Bassins	34,0	8,5	37,4	10,1
Nord	70,9	25,6	67,5	24,2
Plateau-Central	34,2	9,2	45,5	11,3
Sahel	44,2	13,0	76,1	28,4
Sud-Ouest	45,0	10,8	43,5	13,2
BURKINA FASO	41,4	12,3	43,2	13,0

Source : INSD, résultats définitifs de l'EHCVM-1 et 2

5. Les indicateurs non monétaires de la pauvreté

Tout comme les indicateurs monétaires, les indicateurs non monétaires de la pauvreté connaissent des évolutions mitigées entre les deux enquêtes EHCVM.

Le tableau 4 ci-dessous présente quelques indicateurs clés de la pauvreté non monétaire et des conditions de vie des ménages.

Tableau 4 : Indicateurs d'éducation et de conditions de vie en 2018 et 2021

Indicateurs (%)	2018	2021
Rapport de dépendance démographique	50,7	50,7
Rapport de dépendance économique	70,8	73,2
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus	39,3	42,0
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	53,9	65,9
Taux brut de fréquentation scolaire au primaire	77,5	82,7
Taux brut de fréquentation scolaire au post primaire	47,9	46,2
Taux net de scolarisation au primaire	55,0	54,8
Taux d'achèvement du primaire	41,2	47,8
Taux de participation de la main d'œuvre	60,0	55,9
Pourcentage de la population agricole	61,7	54,1
Pourcentage de salariés hors de la main d'œuvre agricole	14,7	18,3
Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable	77,1	77,2
Taux de promiscuité (plus de 3 personnes par pièce du logement)	23,2	28,8
Pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité	52,7	63,7
Pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité réseau (SONABEL)	20,5	18,0
Pourcentage des ménages ayant accès à l'énergie solaire	25,6	46,0
Pourcentage des ménages utilisant des toilettes hygiéniques	19,6	17,3
Pourcentages des ménages évacuant des ordures ménages de manière hygiénique	20,2	19,7
Pourcentage des ménages utilisant des combustibles solides pour la cuisine	86,5	86,0

Source : INSD, résultats définitifs de l'EHCVM-1 et 2

6. Perspectives

En termes de perspectives, il est prévu la publication et la communication des résultats de la deuxième édition de l'enquête harmonisée au niveau communautaire par la Commission de l'UEMOA.

Au niveau national, l'INSD procèdera à la production de cinq rapports principaux sur les résultats de l'EHCVM-2.

Le premier rapport portera sur les résultats généraux de l'enquête et couvrira des thèmes comme les caractéristiques sociodémographiques, l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, les chocs et les stratégies de survie, l'agriculture, l'élevage, les actifs des ménages, la gouvernance-paix et sécurité et les transferts monétaires reçus.

Le deuxième rapport portera sur le diagnostic de la pauvreté en 2021. Il fera une part belle au profil et aux déterminants de la pauvreté, aux inégalités et à l'évolution de la pauvreté dans le temps et l'espace.

Le troisième rapport abordera, de manière plus approfondie, la dynamique de la pauvreté en utilisant les données de panel. Dans ce rapport la population pauvre sera décomposée en pauvres chroniques (ceux qui étaient pauvres en 2018 et sont restés ainsi en 2021) et pauvres transitoires (ceux qui étaient pauvres en 2018 et sont non pauvres en 2021 et vis-versa).

Le quatrième rapport traitera des agrégats de consommation et de revenu des ménages.

Le cinquième et dernier rapport sera réservé à la sécurité alimentaire. Ce rapport est élaboré en collaboration avec la FAO.

A l'issue de ces productions statistiques une cérémonie nationale de publication des résultats définitifs ainsi que des cérémonies régionales de dissémination interviendront au cours du premier trimestre de 2024.

Glossaire

L'incidence de la pauvreté mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne (seuil) de pauvreté de pauvreté par personne par an.

La profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) mesure la distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté, en donnant une distance zéro aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté.

La consommation nominale est la consommation brute des ménages évaluée sur la base des prix d'un mois de référence. Elle ne prend pas en compte le différentiel du coût de la vie entre les localités

La consommation normalisée est la consommation ajustée au coût de la vie dans les régions par rapport à la moyenne nationale ou à une région de référence.